

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## 5. ANNEXES

### 5.2.3 RESEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Centre-Ouest de la  
Communauté de communes  
au 1/10000ème

Arrêté par délibération du Conseil  
Communautaire : 06.07.2017  
Approuvé par délibération du Conseil  
Communautaire : 20.06.2019



© 2019  
Plan cadastre actualisé en Juin 2016



- Alimentation en eau potable (AEP)
- Assainissement - Eaux usées
- Assainissement - Refoulement
- Assainissement - Eaux pluviales
- Assainissement - Réseau unitaire
  
- +++++ Limite de commune.

